



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

à retourner à la DIPER pour le 31 mars 2017 au plus tard
(cachet de la poste faisant foi)

1 point par enfant

FICHE BAREME ENFANT A NAITRE

(cf. circulaire page 8)

Nom - Prénom de l'agent :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

tel. fixe :

Tel. Portable :

affectation 2016/2017 :

**enfant à naitre au 31 décembre 2016
date de début de grossesse avant le 1^{er} janvier 2017.**

Pièces à fournir :

- déclaration de grossesse ou certificat médical.
- **et pour un couple ni marié, ni pacsé**, attestation de reconnaissance anticipée des deux parents.
Justificatifs à fournir au plus tard le 31 mars 2017 au service de la Diper - DSDEN 07.

Date et signature :